



AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

PROJET ASSOCIATIF 2023-2027

Les PEP 18

Une association fondée
sur les principes
de solidarité
et d'utilité sociale



Fort de sa longue histoire, fondée sur les principes d'égalité, de solidarité et de laïcité, l'Association Départementale des PEP 18 a toujours situé son action au service de la réduction des inégalités.

Son positionnement dans l'économie sociale et solidaire ainsi que dans l'éducation populaire, tout comme le développement de ses activités et la diversité des projets réalisés, illustrent la constance de cet engagement.

Dans une société confrontée à de profondes mutations et traversée par de grandes inquiétudes, notre projet 2023-2027 réaffirme ces valeurs fondatrices en même temps qu'il adopte une démarche innovante pour tendre vers son objectif principal : l'accès au droit commun pour tous.

Démarche innovante sur la forme d'abord car ce projet est le fruit d'une intense et longue réflexion à laquelle ont été associées les forces vives de l'association : familles, personnels, administrateurs. Cette élaboration collective a permis de donner sens et réalité à l'idée de « faire association pour entreprendre ».

Démarche innovante sur le fond ensuite car l'enjeu central qui suscite l'adhésion des acteurs du projet est bien l'accès des bénéficiaires au droit commun par l'individualisation des parcours qui place la personne au coeur des dispositifs d'accompagnement et lui donne le pouvoir d'agir.

Dans un environnement en tension où le marché et l'État, l'économie et le social, l'individu et le collectif s'entrechoquent, nous affirmons notre engagement au service d'une société « en transition inclusive ».

Ce projet 2023-2027 sera au centre de la gouvernance associative qui intègre la participation de toutes les parties prenantes à son suivi, son évaluation et aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires.

Le Président,
Christian Couveignes

Les lignes de force de notre histoire

• **Constituée en association loi 1901**, l'ADPEP 18 est créée en 1935 à Bourges avec l'objectif de venir en aide aux « orphelins » de la société en complémentarité des actions de l'école publique.

• **Nous appartenons au réseau de la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public**, créée en 1915 et reconnue d'utilité publique.

• **En 1953, un premier Institut Médico-Éducatif** est ouvert à Neuvy-sur-Barangeon qui sera le socle de notre développement dans le secteur médico-social.

• **Sous l'impulsion des lois du 2 janvier 2002, du 11 février 2005 et des appels à projets** nous avons progressivement créé des établissements, services et dispositifs pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie.

• **Nous avons aujourd'hui la responsabilité de 29 établissements, services et dispositifs médico-sociaux** sur l'ensemble des

territoires du Cher. Ils couvrent des réponses aux besoins d'actions précoces, de diagnostic, de prévention et d'accompagnement à l'autonomie des personnes en situation de handicap.

• **Nos activités se sont également diversifiées dans le cadre des politiques publiques** avec notamment le déploiement du Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme (CRIA) sur notre département depuis 1994.

• **Depuis 2001, nous portons aussi le dispositif d'Accompagnement Pédagogique À Domicile à l'Hôpital ou à l'École (APADHE)** de l'Éducation nationale pour assurer la continuité de la scolarité et permettre à tout élève malade ou victime d'un accident de poursuivre sa scolarité.

• **Association de l'Économie Sociale et Solidaire**, nous agissons dans ce réseau par des coopérations territoriales, des offres de service, en contribuant à l'économie locale et comme employeur.

Nos missions

Un engagement pour la transformation sociale

Nous nous inscrivons dans une démarche de transformation sociale pour apporter des réponses aux besoins de la société où se creusent les inégalités, les pauvretés, les exclusions, les discriminations et l'intolérance.

Un engagement éthique et responsable

Fondé sur des principes éthiques et engagés dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale, nous visons à respecter l'autodétermination des personnes accompagnées dans un processus continu d'amélioration de la qualité des services rendus et pour une société juste.

Un engagement territorial

Acteurs dans des coopérations et le développement de réponses pour les plus vulnérables, nous participons aux travaux territoriaux, répondons à la commande publique dans nos champs de compétences, développons des partenariats en cohérence avec nos valeurs. Nous nous positionnons comme une ressource sur les territoires.

Un engagement dans la recherche et développement

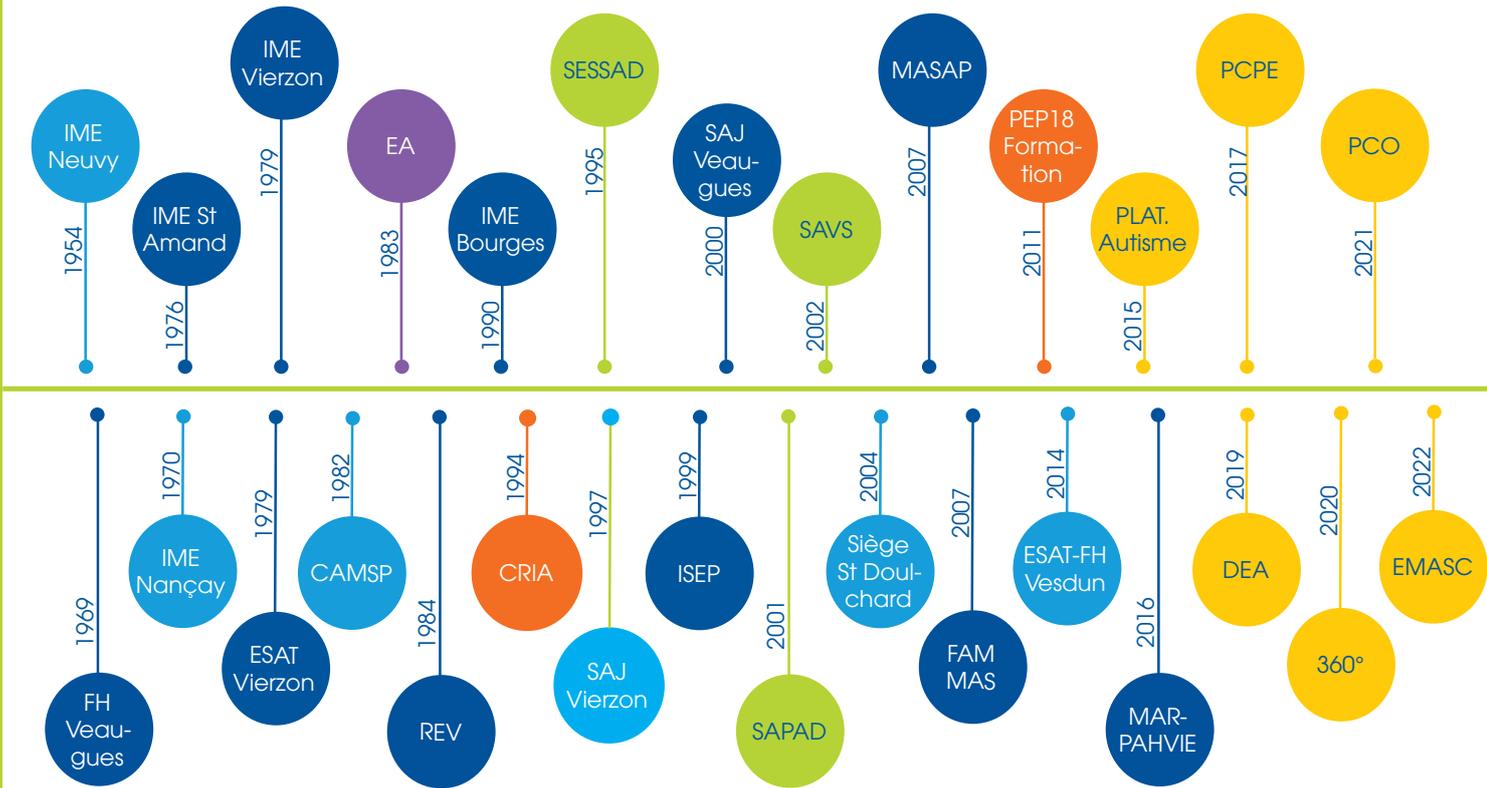
Pour développer de nouvelles solutions aux besoins émergents, nous nous engageons dans des programmes de recherche qui favorisent l'évolution des pratiques dans les domaines de :

- L'éducation et la culture
- La participation sociale
- L'emploi
- La santé
- La culture
- Les aidants

Nous concevons l'évolution des pratiques par l'intégration de nouvelles conceptions, le développement d'expérimentations et l'essaimage des bonnes pratiques.



L'association dans son développement actuel



Nos valeurs

Laïcité
Solidarité
Citoyenneté
Égalité

Ancrés dans les valeurs républicaines, nous nous engageons avec toutes les parties prenantes dans des projets qui :

- Affirment la liberté de conscience et l'égalité dans l'accès aux droits de tous par-delà les différences.
- Recherchent l'autonomie de chacun.
- Respectent l'intégrité de la personne.
- Valorisent l'expression de tous, les débats et les actions démocratiques.

Notre positionnement et notre vision

Dans une société caractérisée par l'incertitude et un renversement des logiques d'actions, nous militons pour que la place de chacun soit reconnue.

Dans notre contexte d'intervention, structuré par les politiques publiques et le droit, nous visons l'impulsion d'une redéfinition des places et du **pouvoir d'agir** de chacune des parties prenantes pour traiter la question de la justice sociale et de l'**égalité dans l'accès aux droits**.

Territoire, parcours, participation, droit et bien commun, impact social, coopération sont les voies que nous explorons ensemble pour affirmer que, faire association par l'Économie Sociale et Solidaire, est une force pour entreprendre en faveur des plus vulnérables et pour **une société juste**.

Engagés dans l'éducation populaire, nous œuvrons dans un mouvement qui reconnaît **la diversité des savoirs**, la promotion et l'émancipation des personnes, la construction de communs pour faire société.

Employeur de l'Économie Sociale et Solidaire, nous agissons pour le développement socio-économique sur notre territoire.

6 PÔLES

20 ÉTABLISSEMENTS

3 SERVICES

6 DISPOSITIFS



NOTRE PROJET

Méthodologie

Ce projet a été co-construit à partir d'une méthodologie impliquant toutes les parties prenantes.

Au total 90 personnes se sont mobilisées pour aboutir à des lignes convergentes qui ont structuré notre vision, nos orientations, nos ambitions et nos objectifs à 5 ans.

Il a également intégré un Retour d'Expérience associatif portant sur

la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19.

Par une entrée thématique, nous avons exploré l'accessibilité au droit pour tous sur 6 axes de progrès :

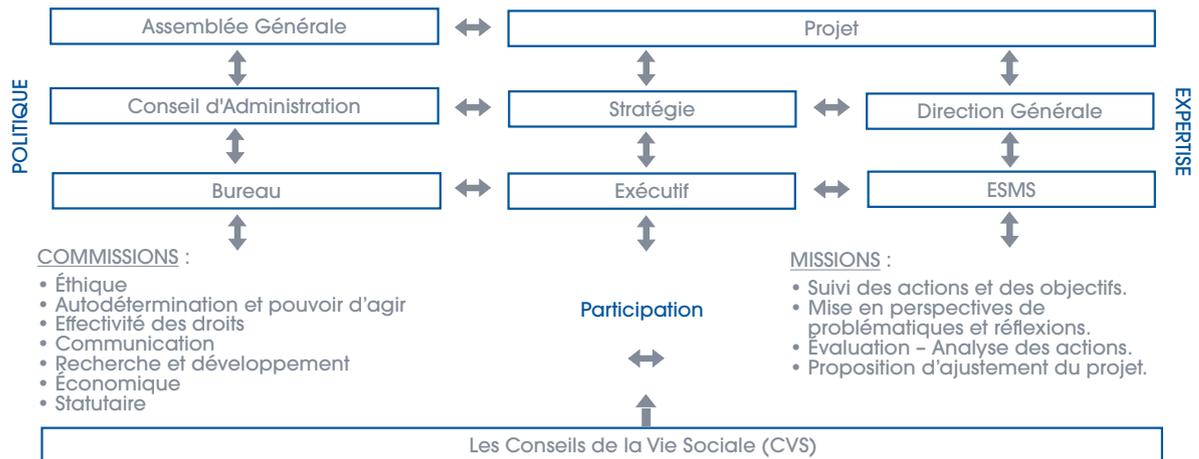
- Accès à la culture et à l'éducation
- Accès à la formation et à l'emploi
- Accès aux soins
- Accès à la participation sociale
- Aide aux aidants
- Recherche et développement

Projet et gouvernance associative

Les lignes de force qui se sont dégagées des travaux thématiques ont permis de structurer une organisation sur des thématiques transversales qui seront intégrées dans la gouvernance associative et déclinées en commissions de suivi du projet.

Elles seront constituées de toutes les parties prenantes : bénéficiaires, aidants, professionnels et administrateurs.

Gouvernance associative et pilotage du projet



À partir d'un registre de questions qui a nourri l'ensemble de nos travaux, l'expression des parties prenantes nous a permis de dégager les lignes de forces qui caractérisent notre projet et ses priorisations.

De votre place au sein des PEP 18, quel est pour vous le mot qui caractérise le plus ?

L'individualisation des accompagnements ?

Autodétermination, projets personnalisés, proximité, personnalisation, pouvoir d'agir, respect, écoute, contacts.

Le collectif ?

Droit, équipe, solidarité, communication, engagement, partenariat, pluridisciplinarité.

Le plus du pouvoir d'agir ?

Choix, volonté, décider, autodétermination, autonomie, confiance, droit à l'erreur.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises ?

Engagement, solidarité, protection, loi, valeurs, avenir, respect.

La notion de territoire ?

Proximité, ressources, environnement, mobilité, partage, ressources, partenariat.

L'Économie Sociale et Solidaire ?

Attractivité, engagement, solidarité, partage.

L'éducation populaire ?

Égalité, respect, inclusion, chance, droit, citoyenneté.

Selon vous, quels axes prioritaires pour :

Affirmer l'autodétermination ?

- Organiser la co-construction des différents niveaux de projets avec les personnes accompagnées, les aidants, les représentants légaux et les professionnels.
- Autoriser la prise de risque et le droit à l'erreur pour les professionnels comme pour les usagers.
- Reconnaître et soutenir l'expertise des aidants tout au long de l'accompagnement des parcours de vie.

Développer la communication ?

- Améliorer la communication interne et poursuivre l'ouverture dans l'environnement.
- Rendre l'information accessible et cohérente.
- Promouvoir une communication bienveillante.

S'inscrire dans la recherche et le développement ?

- Contribuer à développer des réponses innovantes, expérimentales en s'appuyant sur les appels à projets, la créativité et les initiatives des parties prenantes.
- Organiser des formations professionnels/aidants.
- Créer une plateforme d'écoute des aidants.

Assoir une culture éthique ?

- Trouver un équilibre entre besoin de protection et prise de risque.
- Ouvrir la possibilité d'expérimentation dans sa propre vie.
- Donner et reconnaître une place aux aidants.

Respecter l'effectivité des droits ?

- Faire en sorte que le droit commun soit la première réponse évaluée.
- Trouver des réponses de proximité avec les acteurs locaux en tenant compte des spécificités infra territoriales.
- Favoriser les mises en situation en mobilisant les compétences de toutes les parties prenantes.

Une gouvernance responsable dans un environnement contraint

Le cadre et l'évolution de l'action sociale et médico-sociale nous amènent à conduire des changements structurels dans lequel le pouvoir d'agir est central, ce qui impacte nos identités institutionnelles et professionnelles dans un environnement incertain, caractéristique de notre société.

L'ensemble conduit à un besoin d'évolution dans la gestion des risques juridiques et économiques de nos ressources pour pérenniser nos activités tout en maintenant la qualité du service rendu.

DÉFI 1

Faire évoluer notre modèle de gouvernance en phase avec notre environnement.



L'accès au droit et la pleine participation pour tous

DÉFI 2

Faire évoluer les pratiques et les représentations pour placer la participation au cœur de nos transformations.

Reconnaître la capacité des personnes et les savoirs d'expertise des aidants dans leur pouvoir d'agir est un levier favorisant l'autodétermination.

L'ancrage territorial

Évaluer notre impact social c'est s'intéresser à ce que nous faisons, comment nous le faisons et ce à quoi nous contribuons. C'est interroger notre utilité sociale et par conséquent en évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficacé.

C'est évaluer l'impact de nos activités dans les territoires pour en démontrer la valeur et la faire reconnaître.

DÉFI 3

Évaluer notre impact social dans les territoires pour engager une démarche prospective qui comprend les dimensions sociale, économique, écologique, territoriale, politique.

La communication

L'évolution technologique ouvre des possibilités exponentielles de communication tant par les outils à notre disposition que dans la diffusion d'informations et de connaissances.

Elle impacte les rapports sociaux, ce peut être une force et une faiblesse. La communication est un levier puissant en interne comme en externe. Elle peut être un moyen ou un danger. Elle doit être un outil de partage et de mutualisation.

DÉFI 4

Faire de la communication un moyen au service de notre projet associatif.

Agir pour un environnement durable

La soutenabilité de nos projets s'inscrit dans un écosystème complexe qui dépasse le seul champ de nos activités.

Concevoir notre développement pour répondre aux évolutions de la société nécessite une vision globale qui lie l'individu au collectif et l'intérêt individuel à l'intérêt général.

Ressources humaines et Qualité de Vie au Travail

DÉFI 5

Créer les conditions d'une Gestion Prévisionnelle des Compétences et de Qualité de Vie au Travail pour impulser une dynamique d'attractivité et de stabilité dans la gestion des ressources humaines pour un service rendu qualitatif.

Le déficit d'attractivité dans le champ de l'action sociale et médico-sociale et la mobilité dans les parcours professionnels impliquent des adaptations pour un meilleur service.

DÉFI 6

Engager une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale et agir pour une société soutenable et durable contribuant à la qualité de vie de tous.

La réflexion éthique

Les transformations sociétales, l'évolution de la commande publique et des pratiques sociales produisent des tensions qui traversent la société et tous les niveaux de nos organisations. Elles soulèvent des questions éthiques dont les réponses doivent être porteuses de progrès.

DÉFI 7

Développer une démarche éthique ancrée dans toutes nos pratiques.

L'amélioration continue de la qualité de service rendu

Les évolutions normatives dans tous les domaines produisent de la complexité.

DÉFI 8

Bâtir tous nos projets à partir des référentiels qualités ad hoc.

Elles constituent à la fois une contrainte et une opportunité pour structurer nos transformations et notre gestion des risques.



NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Orientation 1

Mobiliser toutes les parties prenantes pour un mouvement associatif qui place la personne accompagnée et les aidants au coeur du projet associatif et de ses actions.

NOS AMBITIONS

- 1 - Garantir l'effectivité des droits pour tous.
- 2 - Soutenir l'autodétermination et le pouvoir d'agir de tous.
- 3 - Faire en sorte que le droit commun soit envisagé comme une première réponse.
- 4 - Inscrire l'évolution des pratiques et des représentations dans une réflexion éthique.

NOS OBJECTIFS

- 1 - Concevoir systématiquement la co-construction et la co-évaluation de l'ensemble des projets avec toutes les parties prenantes : personnes accompagnées, aidants, professionnels, personnes ressources.
- 2 - Intégrer l'évaluation du risque dans tous les projets pour permettre les expérimentations et favoriser l'autodétermination des personnes.
- 3 - Garantir un statut pour les aidants : les identifier, les reconnaître et les soutenir.
- 4 - Structurer le questionnement éthique dans tous les établissements, services et dispositifs à partir des projets personnalisés.
- 5 - Contribuer aux initiatives territoriales et participer aux instances qui promeuvent nos ambitions, en étant force de proposition dans nos pôles de développement :
 - Accès à la culture et à l'éducation
 - Accès à la formation et à l'emploi
 - Accès au soin
 - Accès à la participation sociale
 - Aide aux aidants
 - Recherche et développement

2450
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
650 SALARIÉS



Orientation 2

Être force de transformation sociale pour une adaptation aux besoins des plus vulnérables pour lutter contre les inégalités.

NOS AMBITIONS

- 1 - Porter un plaidoyer en développant la communication interne et externe.
- 2 - Soutenir des projets de transformation sociale par le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).
- 3 - Structurer une dynamique de recherche et de développement.

NOS OBJECTIFS

- 1 - Réécrire l'ensemble des projets d'établissements, des services et des dispositifs à partir du CPOM 2023- 2027, des référentiels HAS (Haute Autorité de Santé) et du projet associatif.
- 2 - Contribuer à développer des réponses innovantes, expérimentales par les appels à projets.
- 3 - Mettre en œuvre le développement transversal par pôle ressource : accès à la formation et à l'emploi - accès au soin - accès à la participation sociale - aide aux aidants accès à la culture et à l'éducation - recherche et développement.
- 4 - Poursuivre le développement en dispositifs intégrés dans chacun de ces pôles pour offrir une diversité d'accompagnements des parcours de vie au plus près des attentes et besoins des personnes :
 - Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif et Unités d'Enseignement Externalisées (DAME-UEE)
 - Plan de transformation des ESAT
 - Dispositif en Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) Pédagogie à la Vie Autonome (PéVA) - Habitat inclusif
 - Dispositif d'Emploi Accompagné (DEA)
 - Prévention des risques de rupture pour les situations complexes à partir de nos dispositifs : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) – Équipe Mobile d'Accompagnement des Situations Complexes (EMASC) – Communauté 360°
 - Prévention et action précoces : Plateforme de dépistage précoce de l'autisme – Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)
 - Plateforme d'aide aux aidants et dispositifs de répit (JADE)
- 5 - Se positionner dans des programmes de recherche et développement dans chacun de ces pôles tout en recherchant des financements.

Orientation 3

Garantir le développement et la pérennisation des actions de l'association par une mobilisation efficiente de nos ressources au service de la qualité.

NOS AMBITIONS

- 1 - Rechercher une évolution des organisations au plus près des besoins.
- 2 - Engager une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).
- 3 - Créer les conditions d'attractivité pour fidéliser et enrichir nos ressources humaines.

NOS OBJECTIFS

- 1 - Mettre en œuvre la norme Iso 26000 pour notre démarche RSE.
- 2 - Mettre en place une politique de gestion des risques à partir des référentiels ad hoc.
- 3 - Finaliser la transformation de nos systèmes d'information.
- 4 - Élaborer une politique de Qualité de Vie au Travail (QVT) et de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) en phase avec les évolutions sociétales.
- 5 - Consolider la qualité du dialogue social avec les instances représentatives du personnel par la production d'accords d'entreprises qui prennent en compte les mutations de la société.



La Fédération générale des PEP : plus de 100 ans d'expérience au service d'une société inclusive !

L'ensemble des associations membres de la Fédération générale des PEP forme un vaste mouvement de transformation sociale, reconnu d'utilité publique. La fédération accompagne chaque année **plus de 1 300 000 enfants**, adolescents, adultes et leurs familles dans l'exercice de leurs droits : l'éducation, la culture, les loisirs, les vacances, les soins, la vie sociale, le logement, la formation et l'emploi. A leurs côtés, nous œuvrons pour l'émancipation sociale et contre toute forme d'exclusion à travers trois domaines d'intervention :

- **Les politiques éducatives**
vacances, loisirs, culture et sport
- **Les politiques sociales**
médico-sociales et de santé
- **Les politiques éducatives**
et sociales de proximité

**Plus de
100 ans
d'expérience**

**Le Mouvement
PEP est un
acteur majeur
de l'Économie
Sociale
et Solidaire**

**101
associations**

**22 000
salariés**

**8 000
bénévoles**

**1,5 MILLION
d'enfants, adolescents, adultes
et leurs familles accompagnés**

**118 ans
d'expérience**

Profondément attachée aux valeurs de l'éducation populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire, la Fédération générale des PEP articule ses ambitions autour de quatre piliers :

- Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale.
- Cœuvrer pour une école de la République véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive.
- Contribuer à renforcer les liens sociaux, pour une société plus solidaire.
- Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous, y compris dans notre vie associative.

Découvrez
le site
des PEP 18
en scannant
ce Qr Code



Les PEP 18

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Cher

166 rue du briou - 18230 SAINT DOULCHARD

Tél : 02 48 27 52 00 - adpep18@pep18.fr - www.pep18.fr



**Les
PEP
18**
La solidarité en action